

Compte rendu de la réunion du lundi 30 juin 2025

La Présidente ouvre la séance à 20h40.

Présents : 9

Absents : Fabien Fournier et Florence Pollet

La secrétaire de séance est Delphine Comayras.

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du 20 mai 2025 à l'unanimité

1. Voirie

- Délibération pour la création d'un chemin à Candas parcelles AD220 D491 -492 – 493 acceptée à l'unanimité
- Entretien des chemins ruraux

Lecture des textes de loi régissant les règles pour l'entretien des chemins.
En règle générale, le Conseil ne souhaite pas effectuer le nettoyage des chemins ruraux.

2. Agence de l'eau

Délibération pour une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour la réalisation d'un diagnostic d'assainissement, votée à l'unanimité.

3. Urbanisme

- Délibération pour la vente d'un terrain constructible parcelle F891 au prix de 17 € le m² (886 m²) approuvée à l'unanimité
- Lotissement du Clos de Montjoux.

Malheureusement ce projet va être abandonné étant donné que le terrain a été déclaré récemment en zone inondable. La Mairie souhaiterait acquérir un autre terrain.

4. Personnel municipal : Création d'un poste d'adjoint technique

Délibération pour la création d'un poste d'adjoint technique acceptée à l'unanimité.

5. Bornes incendie

L'état des lieux des bornes à incendie fait bilan de 20 bornes en bon état sur 22.

2 sont donc à vérifier car elles manquent de réserve, celle de Marzials et celle de Jonquayrolles.

6. Eclairage public

Un courrier du SIEDA informe la mairie que les travaux sur l'éclairage public ne seront plus subventionnés. La suite du projet de rénovation est donc mise en attente.

Questions diverses

a. Parking mairie

La mairie profite des travaux sur la RD41 pour faire goudronner le parking.

b. Piste DFCI (Défense contre l'Incendie)

Lors d'une réunion, un projet pour la création d'une piste permettant d'aller jusqu'à Navas a été présenté. Elle se situe sur le Causse Rouge entre Candas et Navas.

c. Aire de covoiturage

Le Département propose l'implantation d'une aire sur la commune : peut-être à Candas ou à Montjaux. C'est à définir sur place avec un agent du département.

d. Défibrillateur Roquetaillade

Le Conseil décide d'équiper le village de Roquetaillade d'un défibrillateur.

e. Construction d'un dôme géodésique à Montjaux

Le Conseil donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.